

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2003 N°4

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-Rendus des réunions du Conseil :	
* Réunion du 21 octobre 2002	pages 2 et 3
* Réunion du 4 décembre 2002	pages 4 et 5
ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE	page 6
AMICALE CLASSE 64 et TENNIS CLUB PONCINOIS	page 7
SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS	page 8
FOOTBALL CLUB DE LA PLAINE	page 9
FNACA	pages 10 et 11
PÉTANQUE PONCINOISE	pages 12 et 13
TARENTELLE	page 14
NOUVELLES LOCALES	pages 15, 16 et 17
SAVEZ-VOUS QUE ?	pages 18 et 19
ÉTAT-CIVIL	page 20
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	pages 21, 22 et 23

Photo de couverture : la fête patronale en août 2002

- ❖ Construction du char des conscrits
- ❖ Conscrites à la retraite aux flambeaux
- ❖ Concours de dessin sur le thème du vent
- ❖ Concours de vélos fleuris

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2003, j'ai le plaisir de vous présenter mes vœux les plus sincères pour vous, vos familles. J'ai une pensée pour tous ceux qui souffrent, pour ceux qui connaissent la solitude. Je pense plus particulièrement à ceux qui nous ont quittés en ce début d'année : Madame Jeanne Faure, Laura Pelletier, Monsieur Jean-Paul Thiollier, Madame Marie Alice Girard.

Je veux rendre un hommage tout particulier à celles et ceux qui s'occupent des autres dans leurs associations respectives. Nous n'apprécions pas toujours à sa juste valeur le travail énorme que cela représente. Chaque semaine des bénévoles consacrent un temps important aux activités de leur association, qu'il s'agisse d'entraînement, de préparation d'activités, de répétition etc. Nombreuses sont les personnes qui bénéficient de ces instants de rencontre qui au delà de l'intérêt personnel trouvé, prouvent la fonction sociale de ces moments. En effet, ce sont des lieux de rencontre privilégiés où se mêlent le plaisir et la joie de se retrouver. Que tous ceux qui y contribuent en soient remerciés !

Au moment des fêtes de fin d'année, des membres du CCAS et du Conseil Municipal visitent nos pensionnaires dans les maisons de retraite ou centre de cure. Cette visite, parfois la seule qu'ils reçoivent de personnes de Poncins, est très appréciée. Elle permet de remémorer des souvenirs, de demander des nouvelles, d'en apporter. Ces anciens aiment cette visite et c'est avec plaisir que nous avons rencontré Monsieur **Marius MEYER** à BUSSIÈRES, Monsieur **Pierre DURRET** à VIOLAY, Madame **Jeanne COLLONGE** et Monsieur **Claudius ROUX** à PANISSIÈRES, Madame **Marie Alice GIRARD** et Monsieur **Henri COUTURIER** à FEURS, Monsieur **Jean GILET** à ANDRÉZIEUX, Madame **Eugénie DONJON** à ST JODARD, Monsieur et Madame **Charles VALOIS** à MONTVERDUN, Madame **Claudia REYNAUD** et Monsieur **Maurice BIGARD** à BOËN, Monsieur **Antoine LATOUR** à ST GERMAIN LAVAL.

Dans les moments difficiles que vit notre monde, essayons chacun dans notre « territoire » d'être à l'écoute de l'autre, plus tolérant aux idées des autres, en un mot vivons en nous respectant les uns les autres. La guerre commence parfois à « notre porte ». Basons nos valeurs sur des principes de paix et de solidarité.

Alors bon courage à toutes et tous !

Le Maire

Julien Duché

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.

Madame Séverine BOUCHET et Monsieur Yann MÉRIGNEUX qui avaient respectivement donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE et Monsieur Julien DUCHÉ étaient absents excusés.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

1° APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 juillet 2002,

2° DÉCIDE, par 14 oui et 1 abstention, l'abrogation de la MARNU (Modalité d'Application du Règlement National d'Urbanisme) afin de permettre une dérogation concernant le projet de parc résidentiel de loisirs aux Baraques des Rôtis,

3° DÉCIDE, à l'unanimité, de lancer la procédure d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et **SOUHAITE** rencontrer Monsieur PIGEON, Géomètre, afin qu'il puisse apporter des précisions sur la procédure de préparation de ce projet,

4° DONNE, à l'unanimité, un avis favorable au projet MORRILON-CORVOL demandant une autorisation d'exploiter un gisement de sable et de graviers au lieu-dit "Pont-Charcot",

5° PROPOSE à Monsieur CHARRASSIN un contrat de prêt à usage gratuit pour la parcelle de Vizézy (B 304),

6° DÉCIDE de revoir le système de destruction de rats musqués sur la commune à partir de 2003 et **ACCEPTE** d'allouer pour cette année une subvention de 200 € au groupement départemental,

7° APPROUVE le devis de l'entreprise DESAUTEL pour le remplacement de deux extincteurs (cantine et salle communale) pour un montant de 157.02 € H.T.,

8° ATTRIBUE la somme de 100 € aux communes sinistrées du GARD suite au courrier de l'AMF 42,

9° APPROUVE le devis de remplacement du lecteur de CD de la salle communale établi par EXPERT Jean Guy SABY à MONTBRISON et d'un montant de 129 € T.T.C.,

10° PREND CONNAISSANCE :

➤ **DES RESULTATS DU CONCOURS FLEURISSEMENT DU SICMMAT**

Commune de 500 à 1 000 habitants (10 communes)

PONCINS 2^{ème} (16,48)

Classement communal général (32 communes participantes)

PONCINS 4^{ème}

Catégorie "Maisons avec jardin" (51 participants)

RIVET Jean-Louis 5^{ème}

METTON Jean 6^{ème}

DELORME Christian	10 ^{ème}
<u>Catégorie "Balcons" (27 participants)</u>	
NICOTA Edmond	9 ^{ème}
<u>Catégorie "Décors sur la voie publique" (21 participants)</u>	
CHAUVE Jean	2 ^{ème}
DURON Claudette	6 ^{ème}
<u>Catégorie "Anciennes fermes" (13 participants)</u>	
DELEURENCE Hélène	4 ^{ème}
REYNAUD Jean	5 ^{ème}

➤ **DE DIFFERENTS COURRIERS :**

- Madame MOINE Catherine nous informant de sa propre agence d'architecte à FEURS,
- de la DDJSL (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Loire et de la FFBB (Fédération Française de Basket-ball) concernant des demandes de subvention pour le plateau sportif,
- du Conseil Général concernant la résorption des décharges sauvages
- de Madame MATHON, Sénatrice,
- de Monsieur et Madame Jean-louis RIVET concernant le fossé longeant leur propriété. Des travaux seront réalisés rapidement par les agents de la commune.
- De l'Inspection Académique informant que Laura PELLETIER est inscrite à la SEGPA de Montbrison,
- De Monsieur Jean-Claude FRECON, Sénateur, nous informant :
 - versement de la régularisation de la dotation forfaitaire (0,78 % de la DGF) aura lieu sur le budget 2002,
 - harmonisation du financement du ramassage et du traitement des ordures ménagères repoussée d'un an,
- de Monsieur Jean-Pierre TAITE, nouveau conseiller régional
- de la SCIE renouvelant les subventions pour les illuminations de fin d'année,
- des remerciements de Monsieur Jean CHAVAND pour la pose du tuyau et de sa demande d'aménagement de l'accotement après de pont du Vizézy en direction de Montverdun,

- **DU COMPTE-RENDU** du SICTOM concernant la déchetterie de FEURS. Une réunion le 30 novembre 2002 devrait étudier la situation de cette déchetterie (réhabilitation ou création par le SICTOM).

11° EST INFORMÉ

- de la création, par Monsieur Serge PERRIN de STE FOY ST SULPICE, d'une entreprise de nettoyage de l'environnement,
- des remerciements de l'ADAPEI, du Club Pêche Nature de l'Astrée, pour le versement de la subvention,
- de l'invitation du VCM (Vélo Club Montbrisonnais) le 23 novembre 2002,
- des remerciements du Club de Pêche Sportive - Forez Velay pour la dotation d'un trophée à l'occasion de la journée de l'Ombre Forézien,
- du courrier de soutien aux inculpés de MILLAU,
- du courrier intersyndical concernant le service public EDF/GDF,
- du projet piscine de l'intercommunalité. Le Conseil Municipal se montre très favorable et souhaite la continuité de ce projet,
- des différents comptes rendus de travaux et de réunions

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 22 octobre 2002

Le Maire

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 4 décembre 2002

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
Étaient excusées Madame Séverine BOUCHET qui avait donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHEBANCE, et Madame Marthe PERRAT.

Le Conseil Municipal :

1 ° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 21 octobre 2002.

2 ° **ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, divers prix et redevances pour l'année 2003 à savoir :

- **Participation aux frais d'établissement des réseaux assainissement : 350 €**
- **Redevance assainissement : 71 € pour la prime fixe et 0.40 € le m3 d'eau consommée jusqu'à 70 m3. Au-dessus de ce volume, il ne sera perçu aucune redevance.**
- **Prix de vente des concessions et des travaux au cimetière :**

Concession perpétuelle	310 € le m2
Concession cinquantenaire	80 € le m2
Concession trentenaire	62 € le m2
Creusement fosse	150 €
Inhumation	40 €
Exhumation	100 €
Nettoyage caveau	100 €
- **Location de la salle communale :**

Habitants de la commune	130 €
Extérieurs à la commune	210 €
Vin d'honneur (habitants de la commune)	50 €
Vin d'honneur (extérieurs à la commune)	70 €
Réunion professionnelle	80 €
Ventes promotionnelles	210 €
- **Droits de place pour la Fête Patronale :**

Emplacement de 0 à 10 ml	40 €
Emplacement de 10 à 15 ml	55 €
Emplacement de plus de 15 ml	70 €

3° **APPROUVE**, à l'unanimité, le zonage assainissement proposé par le cabinet d'étude GAUDRIOT,

4° **DECIDE**, à l'unanimité, de déléguer à la Communauté de Communes de FEURS-EN-FOREZ, la compétence relative à l'OPAH(Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), l'aménagement et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage,

5° **ACCEPTE** le virement de crédits suivant :

4

Compte 79-2313 - 246.90 €
Compte 100-2313 + 246.90 €

6° **RENOUVELLE**, pour une année, le bail, à titre gracieux, pour la location de la parcelle communale située aux Rôtis, à Monsieur Robert CHARRASSIN,

7° **ACCEPTTE** le changement d'assiette de servitude de passage de desserte de la parcelle communale AD 32, située au Champ de Foire, sur la parcelle AD 41 appartenant à Monsieur et Madame André VALOIS.

8° **PREND CONNAISSANCE** de différents courriers :

- de Monsieur Jean CHAVAND donnant des informations sur la détérioration d'un ponceau aux Périchons,
- de Monsieur Jean-Claude FRECON informant :
 - de sa démission du Conseil Général,
 - de quelques points examinés lors de la session du Conseil Général (révision du barème des subventions pour les communes, travaux de réparation des monuments historiques (classés ou inscrits), subvention pour la voirie communale (programme 2003), plan départemental de gestion des déchets de chantiers, les Pays).
- De Madame Agnès SCHNEIDER, Association "Vivre à la maison", demandant une salle pour accueillir des adultes handicapés. Le Conseil Municipal décide de proposer la salle de la cantine un dimanche par trimestre et sous certaines conditions,
- De l'association Cyclos Montbrisonnais effectuant une randonnée dans le cadre du Téléthon le samedi 7 décembre 2002 et qui passera sur la commune,
- De Monsieur l'Inspecteur d'Académie souhaitant connaître les effectifs de l'école afin de préparer la rentrée scolaire 2003,
- Du courrier du Directeur Régional des Affaires Culturelles qui ne peut donner une suite favorable à notre demande de subvention pour l'église. Le conseil municipal décide de réitérer cette demande de subvention pour le programme 2004.

9° **EST INFORMÉ :**

- du montant de l'indemnité de logement des instituteurs qui s'élève à 2 400 € pour les instituteurs mariés,
- des courriers de Mesdames LABOURÉ et MORFIN demandant un emploi d'agent d'entretien,
- du courrier de Monsieur BERNE Daniel concernant des problèmes de voirie devant sa maison aux Morands. La commission travaux-sécurité se réunira rapidement et se rendra sur place.
- Des remerciements de l'ARPA, de l'Association des Paralysés de France et du Lycée des Monts du Lyonnais pour le versement de la subvention,
- Des dates des soldes d'hiver : du 8 janvier 2003 au 4 février 2003,
- De la réunion d'information de l'AMF concernant les Marchés publics le vendredi 17 janvier 2003 à Savigneux,
- De la cérémonie de STE BARBE chez les pompiers le samedi 7 décembre 2002 à 17 h 30. Monsieur DUCHÉ sera accompagné de Monsieur CHAUVE.
- Du faire-part de naissance de Tom CHEBANCE, au foyer de François CHEBANCE et de Géraldine BAJARD. Le Conseil Municipal présente des vœux de prospérité au petit TOM et félicite les parents et les grands parents.

Le conseil municipal décide de réunir une commission afin d'étudier la mise en état du chemin des Odinets.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 5 décembre 2002

Le Maire

J. Duché

5

ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

ACTIVITES 2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION

❖ Président	:	Jean-Louis	MAURINES
❖ Vice-Président	:	Daniel	DUSSILLOL
❖ Secrétaire	:	Chantal	SAVY
❖ Trésorier	:	Georges	SAVY
❖ Trésorier-Adjoint	:	Jean-Marc	BOURG
❖ Membres	:	Jeanne BORY, Michèle BOURDELIN, François BONNET, Albert CHAFFANGEON, Lucien PLANCHE	

Dates des activités et commissions :

- ❖ **9 mars** **Après-midi récréative : 15 H**, avec les enfants de la classe de Madame Dominique BARLIER
Jeanne BORY, Josette et Albert CHAFFANGEON, Chantal et Georges SAVY.
- ❖ **22 mars** **Concours de scrabble : 14 H**
Claudette DURON, François BONNET, Christiane DUSSILLOL, Jean-Louis MAURINES, Georges SAVY.
- ❖ **17 mai** **Sortie nocturne :**
Christiane et Daniel DUSSILLOL, Jeanne BORY, Claudette PLANCHE, Jean-Marc BOURG.
- ❖ **13, 14, 15 juin** **Voyage de 3 jours**
Odile et Jean-Louis MAURINES, Andrée et Aimé BOYER, M. et Mme MARNAT, Josette et Albert CHAFFANGEON.
- ❖ **22 juin** **Journée détente :**
Claudette et Lucien PLANCHE, Roberte DUTEL, Albert CHAFFANGEON, Jean-Marc BOURG.
- ❖ **20 septembre** **Méchoui :**
Andrée et Aimé BOYER, Antoine DUCHÉ, Claudette DURON, Germaine METTON, Yvonne et Jean METTON, Georgette et Guy PUZENAT, Chantal et Georges SAVY, Claudette et Lucien PLANCHE et tous les membres disponibles.
- ❖ **5 octobre** **Journée automnale :**
Jean-Louis MAURINES, Michèle BOURDELIN, Jean-Marc BOURG, Colette et Jean-Paul BLANCHON.
- ❖ **24 octobre** **Assemblée générale : 20 H 15**

Ateliers :

- ❖ **Scrabble** **le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi 14 H 30**
Claudette DURON
- ❖ **Chant** **le mercredi à 18 H tous les 15 jours**
Jeanne BORY
- ❖ **Jeux de société** **le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à 14 H 30**
François BONNET et Maurice GARAND
- ❖ **Travaux manuels** **Le jeudi (14 H 30 à 17 H) et le vendredi (14 H 30 à 18 H)**
Mesdames PLANCHE, DUTEL, VEFOUR.